



Erreur date convocation correctionnel

Par **prichard**, le **22/05/2008** à **19:38**

Bonjour,rnrnJe suis convoqué au tribunal correctionnel pour des faits portant sur 2 dates. Sur ma convocation il y a écrit "des faits du 01/02/2008" or ces faits ont eu lieu le 02/02 plus précisément la nuit, bien après minuit (3h à 4h30), soit le 02/02 au matin.rnrnPar contre je ne sais pas ce qui est écrit dans l'audition avec les policiers. On m'a fait signer n'importe quoi, sans que je puisse lire. On me disait "vous en prendrez connaissance tranquillement après...". C'était la 1ere fois que j'avais affaire à la police et j'ai jamais pu rien lire.rnrnDe plus, sur un document j'ai signé à la place de l'OPJ et non "l'intéressé". Ils ont dit que ce n'était pas grave.rnrnY'a-t-il moyen de faire quelque chose ?rnrnMerci.